

## **LA PROTECTION DU CLIMAT COMMENCE DANS L'ASSIETTE**

### **Le problème**

Notre alimentation est responsable de près de 30% des dommages à l'environnement et d'environ **17% des émissions de gaz à effet de serre**.<sup>1</sup> Celles-ci sont causées par la production, le transport, la transformation et la vente des denrées alimentaires.

Une part importante des émissions de gaz à effet de serre est due à la production de viande. **D'immenses surfaces de forêt pluviale sont abattues** pour faire place aux cultures de soja qui alimentent le bétail. Il en résulte des émissions de CO<sub>2</sub> représentant 34% du total des émissions de l'agriculture. La même proportion de 34% est issue de la production et de l'utilisation d'engrais naturels et chimiques.<sup>2</sup> En Suisse, 92% des émissions d'ammoniaque proviennent de l'agriculture.<sup>3</sup> **L'élevage intensif de bovins** rejette de grandes quantités de **méthane**, et contribue donc au dérèglement climatique. Produit de la décomposition de la cellulose dans l'estomac des bovins, le méthane a un potentiel de réchauffement global 25 fois plus élevé que le CO<sub>2</sub>.

À valeur nutritionnelle équivalente, la production de viande et de denrées animales nécessite beaucoup plus d'**eau** et de **terres arables** que les céréales et les légumineuses. L'utilisation de **fertilisants**, d'**herbicides** et de **pesticides** nuit grandement à la qualité des sols.

La culture de légumes **sous serres chauffées** et le **transport des aliments** par avion consomment énormément d'énergie.

Même les consommatrices et consommateurs soucieux de leur empreinte écologique ont du mal à déterminer l'impact d'un produit sur le climat, en **l'absence d'une déclaration** concernant la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre.

L'agriculture biologique renonce aux traitements chimiques et aux engrais de synthèse, se préoccupe de la **biodiversité** et pratique un **élevage respectueux des espèces**.

La plupart des effets néfastes mentionnés ci-dessus peuvent être évités par une alimentation contenant **peu de produits animaux**, basée sur des végétaux issus de l'agriculture biologique et consommés en saison à proximité du lieu de production. La nourriture du bétail doit également être biologique et provenir de la région d'élevage.

### **Nos exigences**

1. Obligation de déclarer la quantité de gaz à effet de serre émise par un produit (étiquette énergétique).
2. Versement des paiements directs en fonction de l'impact écologique.
3. Introduction d'une taxe climatique sur les aliments et les fourrages importés.
4. Mesures pour encourager l'achat de produits écologiques.
5. Organisation de campagnes de sensibilisation, par exemple en soutenant les entreprises publiques (administrations, écoles) qui mettent en place une « journée sans viande » hebdomadaire.

---

*Résolution des Jeunes Vert-e-s à l'intention de l'AD du 19 septembre 2009*

---

<sup>1</sup> EcoIntesys 2007, CPE/ECOPLAN 2005

<sup>2</sup> FAO : Livestock's long shadow, 2006

<sup>3</sup> HESA et OFEV, 2004